



# Centre Hospitalier de Verneuil-sur-Avre

## Un nouvel établissement pour des soins adaptés à chacun

**Situé au sud du département de l'Eure, près d'Evreux, le Centre Hospitalier de Verneuil-sur-Avre est à la fois un hôpital et une maison de retraite. L'établissement couvre un territoire de proximité immédiate d'environ 55 000 habitants avec deux autres hôpitaux, le CH de Rugles et le CH de Breteuil. Etablissement à taille humaine de 243 lits, le CH de Verneuil-sur-Avre s'est engagé ces dernières années dans une opération de reconstruction. Ouvert en début d'année, le nouvel hôpital répond à la vétusté et à l'inadaptation des anciens locaux afin de satisfaire les exigences modernes de confort attendues aujourd'hui par les patients. Ce nouvel hôpital est également une réussite architecturale, répondant aux dernières normes en vigueur sur le plan de l'accueil, des conditions de travail et de l'environnement. Le nouveau site accueille un EHPAD, déjà installé dans un bâtiment dédié, et le centre hospitalier constitué de « 3 secteurs » reprenant les 3 fonctions de l'hôpital : une zone d'hospitalisation, incluant les urgences, une zone administrative dont des locaux réservés au SSIAD et l'HAD, ainsi qu'une zone médico-technique rassemblant l'imagerie, les consultations, la périnatalité et le centre de prévention.**

Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview

**Présentation du CH de Verneuil-sur-Avre avec son directeur, Nelly Millan.**

**Comment définiriez-vous votre établissement ?**

**Nelly Millan :** Le centre hospitalier de Verneuil est un établissement public de santé de proximité qui a pour vocation de répondre aux attentes sanitaires

de la population sur son territoire et doit également satisfaire les importants besoins médico-sociaux. Situé au sud du département de l'Eure, il couvre un territoire de proximité immédiate d'environ 55 000 habitants avec

deux autres établissements le CH de Rugles et le CH de Breteuil sur Iton dont j'assume également la direction. C'est un établissement à taille humaine de 243 lits, dans lequel travaillent près de 300 agents, avec un budget estimé autour de 23 millions d'euros. Si la part sanitaire est mineure en termes de capacité dans l'établissement (30 lits médecine et 23 lits de SSR sur les 243 au total), l'hôpital conserve, toutefois, une offre riche de prestations comme les urgences, le SMUR, des consultations spécialisées, un centre de périnatalité, et un centre de prévention. Ce centre de prévention

étant lié à la mise en place des ARS et de la loi HPST qui a donné cette nouvelle responsabilité aux ARS. Le centre hospitalier a su réussir son passage d'une activité essentiellement sanitaire (avec, jusqu'en 2000, une maternité et un service de chirurgie) à une dimension plus médico-sociale avec 130 lits EHPAD, 50 d'USLD, un centre accueil de jour de 12 places et un SSIAD de 49. L'objectif étant de ne pas compromettre l'accès aux soins des habitants par une conservation permanente de sa forte culture de proximité et de service au public.

### Comment votre territoire de santé est-il articulé ?

**N.M :** L'ARS de Haute-Normandie a réparti quatre territoires de santé sur les deux départements qui composent la région (Eure et Seine Maritime). Le Centre Hospitalier de Verneuil est situé sur le territoire de santé d'Evreux-Vernon. Ce territoire regroupe les Centres Hospitaliers d'Evreux-Vernon, de Gisors, de Bernay et de Verneuil-sur-Avre, les ex-hôpitaux locaux du Neubourg, des Andelys, de Breteuil et Rugles. Le territoire de santé est nettement marqué par une pénurie avancée de médecins et un éloignement de la population des services publics, et notamment des services de santé. Ces deux points sont importants quand on sait que les habitants de la population du sud de l'Eure sont estimés à environ 55 000 habitants et 30 % de ces personnes, particulièrement âgées, vivent sur un secteur très rural ; la ville principale Verneuil-sur-Avre compte 7 000 habitants. Le rayonnement géographique du CH de Verneuil s'étend des communes de Broglie à Nonancourt soit une distance de 95 km accessible entre elles par des seules voies départementales ou communales. L'ETS est donc un élément essentiel du maillage territorial car il structure l'offre de soins et la réponse médico-sociale. Je poursuis aujourd'hui le réseau de santé élaboré par mes prédécesseurs, avec l'ARS, de Haute-Normandie et le Conseil Général afin de fédérer les professionnels de santé libéraux autour de l'hôpital et de garantir, à chaque habitant, une réponse sanitaire et médico-sociale la plus adaptée à son besoin.

### Quel est le positionnement de l'hôpital de Verneuil-sur-Avre en termes d'activité sur le territoire ?

**N.M :** L'établissement est bien situé. Il est au centre d'un territoire sans concurrence directe. Il a su développer des partenariats avec d'autres centres hospitaliers afin de mutualiser des compétences et offrir, dans les murs ou hors les murs, des soins adaptés. Cette politique a donné au CH une dynamique qui est une force aujourd'hui. Toutefois, cette ambition présente des freins liés à l'insuffisance de présence médicale, et les perspectives à court terme (5 ans) ne sont pas enthousiastes au regard de probables départs en retraite dont les remplacements semblent très difficiles. Ce problème majeur démographique est aujourd'hui un constat bien identifié, cependant les activités de service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et d'hospitalisation à domicile (HAD), entre autres, n'ont pas à en souffrir actuellement.

### Quelles sont les forces de votre établissement ?

**N.M :** Le CH de Verneuil a l'opportunité d'avoir, auprès de la population, une image et une réputation très positives. Cette notoriété est le fruit d'un travail rigoureux, efficace et souvent passionné des médecins et des soignants. Il en est de même pour les établissements de Breteuil et Rugles. Au sein de ces établissements existe une très forte conscience de la nécessaire réponse sanitaire et médico-sociale qui impose au quotidien pour les équipes une polyvalence dans l'exercice de leurs fonctions. Cette satisfaction se traduit par les scores ICALIN,

grandement satisfaisants, comme sur le niveau de certification annoncé par l'HAS, parfaitement honorable et également par les résultats encourageants des évaluations internes des SSIAD et EHPAD. Enfin, la réalisation du nouvel établissement de Verneuil a pour ambition de parfaire l'accueil des patients et des résidents afin de poursuivre le développement de nos activités à l'échelle de notre savoir-faire avec, en 2011, près de 14 000 passages aux urgences, 5 000 consultations toutes spécialités confondues, environ 10 000 journées de court séjour, près de 7 000 journées de long séjour et plus de 41 000 journées en EHPAD. Cette force pour ce site sera à terme totalement partagée avec les deux autres, Breteuil étant, pour sa part, totalement reconstruit depuis 2 ans, quant à Rugles l'opération de travaux est en cours pour une livraison en 2015.

### Assumez-vous pleinement votre rôle de proximité ?

**N.M :** Je l'assume et le revendique. La proximité est le cœur du service public de santé. Le CH de Verneuil est proche des habitants, des patients et des résidents. Un hôpital dans une zone souffrant de désertification disposant néanmoins d'un service de soins d'urgences ouvert 24h/24 et 7j/7 n'est-il pas la meilleure preuve d'une proximité réelle et continue ? La fréquentation des services, les demandes d'admission en EHPAD et l'intervention de spécialistes sont autant de témoignages que le rôle de proximité est joué avec succès. Il s'agit bien d'offrir, dans de réelles conditions de sécurité, un service sanitaire de premier recours.



### Quel est l'état de santé financière de votre établissement ?

**N.M :** Comme bon nombre d'EPS, le centre hospitalier présente des difficultés à équilibrer ses budgets tant sur le versant sanitaire que médico-social. Les pourcentages d'évolution des recettes étant définis par la loi des finances de la sécurité sociale ou par le Conseil Général de l'Eure ne corroborent pas les pourcentages d'évolution des charges de personnel, comme toutes les autres dépenses que l'hôpital doit supporter régulièrement, notamment les pourcentages d'augmentations liées à l'inflation. Naturellement, des efforts sont faits pour revenir à l'équilibre. J'ai d'ailleurs entrepris d'importants chantiers de mutualisation des achats et des compétences entre les établissements de la communauté. Ils portent déjà leurs fruits et j'espère pouvoir recouvrer une santé « saine » avant les 5 ans à venir.

### L'instabilité de la T2A vous pénalise-t-elle ?

**N.M :** Indirectement oui, car la recette moyenne d'un GHS (Groupe Homogène de Séjour) n'évolue pas, alors que les charges permettant de faire fonctionner les services augmentent. La T2A, en changeant les habitudes de financement, oblige l'établissement et le personnel à revoir leurs habitudes de fonctionnement. Globalement, le CH de Verneuil a une bonne activité en médecine au regard du taux d'occupation de ses lits. Cependant, la codification réserve parfois des surprises liées à la définition du code elle-même, d'un point de vue médical, mais surtout dans sa traduction tarifaire. Cette dernière dimension pénalise le CH de Verneuil, hôpital de proximité, qui répond à des missions

moins bien tarifées, compte tenu des pathologies plutôt tournées vers la médecine polyvalente moins bien tarifée que la médecine dite plus aiguë ou de spécialité. Concernant le SSR, la dotation annuelle de financement est actuellement estimée sur la production des points IVA (Indicateur Valorisation Activité) qui résulte du type de pathologie des patients et des actes réalisés auprès des patients, ce qui pour le CH de Verneuil est un point toujours très fragile. La projection en T2A pourrait nous être favorable sur la base des tarifs actuels.

### Comment définiriez-vous le projet de nouvel hôpital ?

**N.M :** Le nouvel établissement est la réalisation d'une longue ambition des personnels, des élus, et des directions successives. Il répond à la vétusté et à l'inadaptation des anciens locaux afin de satisfaire les exigences modernes de confort attendues aujourd'hui par les patients. Ce nouvel hôpital est aussi une réussite architecturale, répondant aux dernières normes en vigueur sur le plan de l'accueil, des conditions de travail et de l'environnement. Son ouverture offre de nouvelles perspectives pour l'établissement, mais aussi pour l'ensemble des professionnels de santé du secteur.

### Le projet dans ses grandes lignes...

**N.M :** Le nouveau site accueille d'une part un EHPAD, déjà installé dans un bâtiment dédié, et, d'autre part, un centre hospitalier, les deux ensembles étant liés. Le CH se constitue de « 3 secteurs » reprenant les 3 fonctions de l'hôpital : une zone d'hospitalisation, incluant les urgences, une zone administrative dont des

locaux réservés au SSIAD et l'HAD, ainsi qu'une zone médico-technique rassemblant l'imagerie, les consultations, la périnatalité et le centre de prévention. La structure dispose de grands espaces vitrés, d'un système d'économie d'énergie, et d'une parfaite accessibilité pour tout public.

### Quels sont les enjeux autour de cette opération ?

**N.M :** En premier lieu, l'amélioration des conditions d'hébergement, en court et moyen séjour (48 lits en chambre individuelle sur 60 lits), est une évidence. Ensuite, disposer d'un service d'urgence fonctionnel, moderne et adapté est un axe favorable. Bien évidemment, l'amélioration des conditions de travail des personnels ne peut être écartée. Si tous ces objectifs s'accompagnent d'une réduction des coûts de fonctionnement l'opération ne peut qu'être une réussite. Quoi qu'il en soit, offrir à Verneuil un outil sanitaire à la hauteur des besoins de la population reste le véritable enjeu.

### Pourquoi avez-vous décidé de construire un nouvel établissement ?

**N.M :** La situation foncière de l'ancien hôpital ne permettait pas d'envisager une profonde rénovation, puisque nous étions dans des bâtiments classés. Les besoins ont également évolué, car, même modifiés, les murs de l'hôpital datent du XVIII<sup>ème</sup> siècle et ne sont donc plus adaptés à la médecine du XXI<sup>ème</sup>. Le CH disposait, en outre, de surfaces non construites sur un axe routier névralgique de Verneuil. En bâtissant de nouveaux locaux, l'établissement devient plus fonctionnel, plus accessible et plus visible.





### **A combien s'élève ce projet ? Quel est le montage retenu ?**

**N.M :** Le coût de cette opération s'élève à 28 millions d'euros répartis entre le sanitaire et le médico-social. Nous avons obtenu des subventions du département, de la région, de la caisse nationale solidarité et autonomie ainsi qu'une subvention FNEPS pour la partie sanitaire. La Caisse de Dépôt et Consignation et le BFT nous ont également permis un emprunt. Pour la partie hôpital nous avons obtenu une subvention de 3 970 000 euros, sous forme d'acomptes, dans le cadre du plan « Hôpital 2012 », et pour la partie EHPAD, un peu plus d'un million d'euros pour financer les surcoûts d'exploitation.

### **Quelles sont les prochaines étapes désormais ?**

**N.M :** Rapprocher le 2<sup>ème</sup> EHPAD et la cuisine sur le site de cette construction est un projet dont le programme technique détaillé doit débiter en étude au printemps prochain. Nous voulons également développer la télé imagerie, la télé médecine et la télé expertise. Ces évolutions sont liées au problème du temps médical et à l'initiative de l'agence régionale de santé ayant lancé un travail de réflexion avec le GCSI santé pour mettre en place différents outils. Une autre étape est de conforter notre fonctionnement de consultation de spécialité. Aujourd'hui, les bases sont relative-

ment fragiles et mal définies. Nous avons le projet de nous inscrire dans un groupement de coopération sanitaire avec les CH de Dreux et Houdan, pour parvenir à un partenariat médical avec une prise en charge graduée aussi bien en termes de consultation que d'hospitalisation.

### **Avec quels établissements entretenez-vous le plus de liens ?**

**N.M :** Breteuil et Rugles sont nos deux partenaires incontournables. Ces deux établissements vont devenir des EHPAD, leurs activités sanitaires étant depuis peu redirigées sur Verneuil, mais ils resteront nos partenaires privilégiés. Nous entretenons avec l'établissement de référence d'Evreux-Vernon, des liens logistiques de support. Ils mettent à notre disposition leurs compétences dans le domaine des systèmes d'information, en nous accompagnant dans la démarche autour des réflexions et de mises en commun pour la restauration ou le traitement du linge sur nos trois sites. Evreux nous accompagne pour mettre en place une équipe commune de techniciens pour l'entretien des locaux et nous apporte ses compétences dans le domaine biomédical. Cependant, je regrette que les partenaires médicaux ne soient pas plus opérationnels, Evreux ayant ses propres difficultés, notamment par rapport au temps médical, il ne répond pas à nos besoins. C'est pourquoi l'établissement de Verneuil s'est depuis longtemps tourné vers le CH de Dreux ayant une

politique plus ouverte pour mettre à disposition ses compétences médicales aux établissements en périphérie. Pour autant le bassin d'hospitalisation ne s'oriente pas exclusivement vers Dreux. En effet, la population se dirige sur trois centres hospitaliers lorsqu'elle recherche une spécialité. Notre territoire ruglois se porte sur l'Aigle, les habitants de Breteuil se dirigent sur Evreux et Verneuil s'oriente à la fois sur Evreux, l'Aigle et Dreux.

### **Existe-t-il une forte présence du secteur privé sur votre territoire ?**

**N.M :** Le secteur privé n'est pas réellement présent. Mise à part les deux cliniques d'Evreux sur lesquelles nous avons des adressages de patients dans certaines situations, rien n'est franchement formalisé car nous sommes plus proche de Dreux. Dans le domaine médico-social, il existe trois EHPAD privées, Korian à Breteuil, l'Asterina à Bemecourt et le Doyenné de la Risle à Rugles, avec lesquels nous avons entamé une collaboration. Nous souhaitons ainsi intégrer notre service d'HAD à ces établissements pour leur apporter des réponses sanitaires, dans l'idée d'éviter aux séjournants des hospitalisations pouvant être trop longues, avec des effets délétères sur leur état de santé. L'HAD, dont Verneuil est le siège, représente le démarrage de ce partenariat.